Centre Manicouagan | WESTCLIFF

Règlements officiels – Promotion « Achetez et tournez la roue » – Vendredi Fou

Organisateur : Centre Manicouagan
Date de la promotion : Vendredi 27 novembre 2026, de 10 h à 20 h (heure locale)
(Le genre masculin est utilisé pour alléger le texte.)

---

1. Conditions de participation

- La promotion est valide uniquement le **vendredi 27 novembre 2026**, entre **10 h et 20 h**, au kiosque temporaire situé dans le mail du Centre Manicouagan.
- Pour participer, le client doit :
    - Effectuer un achat d'une **carte-cadeau Centre Manicouagan** d'une valeur minimale de **50 $** au kiosque.
    - Respecter les conditions énoncées dans le présent règlement.
- Une seule (1) participation par personne pour l'ensemble de la promotion. Une pièce d'identité avec adresse pourrait être exigée.
- Le participant obtient une (1) participation au **jeu de la roue chanceuse** pour déterminer le prix gagné.
- Toute participation non conforme aux règlements sera automatiquement disqualifiée.

---

2. Prix à gagner

- **66 cartes-cadeaux Centre Manicouagan**, réparties comme suit :
    - 3 × 100 $
    - 8 × 50 $
    - 12 × 25 $
    - 16 × 20 $
    - 18 × 10 $
- Valeur totale des prix : **1500 $**.

Centre Manicouagan | WESTCLIFF

3. Attribution des prix

- Les prix sont remis **instantanément** aux participants admissibles.
- Quantités limitées : **premier arrivé, premier servi**.
- La valeur du prix est déterminée de façon aléatoire par le jeu Plinko.
- Les prix doivent être acceptés tels quels. Aucun échange, transfert ou remboursement en argent.
- Les gagnants doivent réclamer leur prix **pendant la période de la promotion**.
- Les participants consentent à l'utilisation de leur nom et image à des fins publicitaires, sous réserve de leur accord pour une photo sur place.
- Toute participation est assujettie à une vérification d'admissibilité.
- Les décisions du Centre Manicouagan sont finales et sans appel.

---

4. Conditions générales

- La promotion exclut les employés de Groupe Westcliff, ses sociétés affiliées, le personnel du Centre Manicouagan et ses agences de publicité.
- La promotion est assujettie aux lois fédérales, provinciales et municipales applicables.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler la promotion sans préavis.
- Tout différend concernant l'organisation ou la conduite de la promotion peut être soumis à la **Régie des alcools, des courses et des jeux** pour décision.
- La promotion est commanditée exclusivement par le Centre Manicouagan et n'est associée à aucune autre entreprise.